

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Report	Fr. 380 000
à ciel ouvert du raccordement à la gare de Montreux. Tranchée pour la ligne à ciel ouvert à la halte de Territet; fouilles pour le mur de soutènement, terrassements pour le raccordement à Veytaux. Le tout, y compris le transport de déblais	» 232 554
Murs de soutènement et revêtement, y compris construction partielle du funiculaire	» 639 141
b. Tunnels :	
Extraction des déblais, maçonnerie, chape, niches et portails	» 2 766 750
c. Ponts :	
Passerelles, passagès sous voie, marquises, ascenseurs à bagages	» 110 041
d. Ballastage	» 26 828
e. Empièrrement,	
y compris carrelage des trottoirs de Territet	» 24 160
2. Voie de fer :	
Dépose et repose des voies, plus-value pour rails de 50 kg. par mètre courant dans les tunnels	» 28 000
3. Bâtimens	» 1 000
4. Télégraphe, signaux et divers	» 20 000
Total pour D	Fr. 4 228 474
E. Imprévus total	» 171 526
Montant total du devis	Fr. 4 400 000

Il est à remarquer que les chantiers se trouveront à proximité immédiate du lac pour le dépôt des déblais et des carrières pour l'approvisionnement des pierres.

On devra naturellement déduire de cette dépense la valeur des terrains de la ligne actuelle devenant disponibles.

On compte une durée de deux ans pour l'exécution des travaux.

Association romande pour la navigation intérieure.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur.

Vous n'ignorez pas qu'il s'est constitué récemment, en Suisse romande, une Association pour le développement de la Navigation Intérieure.

Cette Société est appelée à centraliser les efforts des personnes qui, se basant sur les études et les expériences faites dans d'autres pays, estiment que le nôtre ne saurait demeurer plus longtemps indifférent à l'égard d'un progrès économique qui ne tardera pas à s'imposer.

Permettez-nous, par votre organe, d'adresser ici un chaleureux appel aux ingénieurs, aux industriels, ainsi qu'aux personnes appartenant à des professions libérales, pour leur demander leur adhésion.

Nous n'avons, hélas! aucun avantage matériel à leur offrir en échange. Il ne s'agit que de l'intérêt du pays. Mais nous estimons que c'est déjà beaucoup.

Aux termes de l'article 5 de ses statuts, notre Association reçoit des membres *effectifs*, payant une cotisation annuelle de cinq francs; des membres *collectifs*, cotisation fr. 10 (raisons sociales, sociétés, corporations, etc.); enfin les adhérents désireux de s'acquitter en une seule fois de leurs cotisations peuvent se faire recevoir *membres à vie* moyennant un versement unique de cinquante francs au minimum.

Parmi les premières adhésions recueillies, il convient de mentionner :

Le Département fédéral de l'Intérieur; l'Association commerciale et industrielle de Neuchâtel; la Chambre de Commerce de Genève; la Chambre de Commerce française de Genève; la Chambre syndicale de l'Automobile, du Cycle et parties qui s'y rattachent; la Société générale pour le commerce des matériaux de construction, Fribourg; la Section neuchâteloise de la Société suisse des Voyageurs de commerce; la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes, etc., etc.

Le Comité se compose actuellement de :

MM. Isaac Soullier, président, Genève; Georges Autran, premier vice-président, Genève; Ch.-J. Mégevet, deuxième vice-président, Genève; Paul Balmer, secrétaire, Genève; Camille Morel, trésorier, Genève; H. Develey, ingénieur en chef des Travaux publics, Lausanne; Ch. Borel, ingénieur, Neuchâtel; Gremaud, ingénieur cantonal, Fribourg; lieutenant-colonel d'Allèves, ingénieur de l'Etat, Sion.

Les adhérents des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais se groupent en sections ayant pour principale tâche d'étudier les questions qui concernent plus particulièrement leurs intérêts régionaux.

Chacun de ces cantons est représenté par un délégué dans le sein du Comité, dont le siège est à Genève, rue de la Cité, 19.

Nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir signaler le puissant mouvement d'opinion publique grâce auquel la Suisse romande se trouvera dotée, dès les premiers jours de 1909, d'une organisation ne le cédant en rien aux importants groupements qui, à Bâle, à St-Gall, à Zurich, poursuivent le même but.

Veuillez agréer, etc.

Genève, le 21 décembre 1908.

Association romande pour la Navigation Intérieure :

Le Secrétaire,

Paul BALMER.

Le Président,

I. SOULLIER.

Divers.

Concours pour un collège à Pully.

Nous reproduisons aux pages 6, 7 et 8 les principales planches des projets « En Coteau » (II^{me} prix), de MM. Taillens et Dubois, architectes, à Lausanne, et « Trois au guillon » (III^{me} prix), de MM. Weissbrodt et Jasselin, architectes, à Renens et à Genève.

¹ Voir N° du 25 décembre 1908, page 286.